

Retour sur la crise d'Oka **L'histoire derrière les barricades**

Isabelle St-Amand

Volume 51, numéro 4 (288), juin 2010

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/63805ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (imprimé)

1923-0915 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

St-Amand, I. (2010). Retour sur la crise d'Oka : l'histoire derrière les barricades. *Liberté*, 51(4), 81–93.

RETOUR SUR LA CRISE D'OKA

L'histoire derrière les barricades

L'été 1990 fut un été chaud. Sous l'œil étonné des deux présumés peuples fondateurs, les Premières Nations font sentir le poids de leur opposition dans les discussions constitutionnelles du lac Meech, puis les Mohawks se tiennent au cœur d'un conflit politique hautement médiatisé qui finit par ébranler le mythe de la nation au Québec et au Canada¹. La crise d'Oka marque un véritable moment de rupture dans les relations entre les peuples autochtones et allochtones. Vingt ans plus tard, sa commémoration constitue, selon moi, l'occasion de repenser notre rapport à l'événement à la lumière des relations historiques conflictuelles qu'il expose alors au grand jour. En effet, le siège de 78 jours est peut-être déclenché par une simple affaire de terrain de golf, mais il fait remonter à la surface un vaste différend qui perdure depuis l'époque coloniale et que les sociétés canadienne et québécoise s'efforcent par tous les moyens de faire oublier.

1. Amelia Kalant, *National Identity and the Conflict at Oka: Native Belonging and Myths of Postcolonial Nationhood in Canada*, New York, Routledge, 2004, 311 p.

La scénographie de l'événement

Le conflit à Oka-Kanehsatake s'enlise pendant de longs mois avant que ne surgisse tout à coup l'événement qui sera connu sous le nom de la crise d'Oka. En effet, si des hommes et des femmes mohawks occupent le chemin de terre de la pinède depuis quatre mois afin de faire obstacle à un projet de développement municipal sur des terres qu'ils revendiquent, ce n'est que le 11 juillet 1990 que l'événement fait irruption, marquant le début d'un long suspense. Ce matin-là, une intervention de la Sûreté du Québec dans la pinède entraîne une fusillade désordonnée qui cause la mort tragique d'un policier. C'est à ce moment précis que les Mohawks renforcent les barricades en bloquant cette fois la route principale à l'aide des véhicules policiers abandonnés sur les lieux. Des Mohawks de Kahnawake manifestent aussitôt leur appui en bloquant le pont Mercier, artère importante reliant Montréal à sa banlieue, et la Sûreté du Québec encercle alors les lieux, puis revient dresser ses propres barricades face à celles des Mohawks. Les deux camps sont alors armés, et la tension est extrême. Le siège qui se met en place et qui se soldera à la fin de l'été par l'intervention de l'armée canadienne cause un choc dans tout le pays, tout particulièrement dans les communautés autochtones, lesquelles se sentent directement interpellées par ce différend territorial qui dégénère soudainement en conflit armé. Les populations québécoise et canadienne, que le conflit vient également apostropher, vivent la crise avec un étonnement malaisé, souvent empreint d'une forte hostilité. L'accord du lac Meech n'est pas sitôt enterré que les Premières Nations font à nouveau entendre leur voix, cette fois au cœur d'un conflit armé qui produira des échos jusqu'en Europe, où la réputation du Canada en prendra un coup.

Si la posture des Mohawks défendant leur territoire par la force des armes a été fort décriée, les tenants et les aboutissants de l'opération policière dans la pinède se sont peu à peu fait oublier dans le spectacle médiatique qui a suivi. De toute évidence, les images saisissantes de *warriors* masqués, perchés sur des véhicules de la police renversés en travers de la route et brandissant un fusil en signe de victoire, ont exercé un attrait médiatique plus puissant que la complexité politique d'une coexistence issue d'un processus de colonisation. Pourtant, deux jours avant que n'éclate le conflit armé, le ministre délégué aux Affaires autochtones du Québec, John Ciaccia, écrivait au maire de la municipalité d'Oka pour l'inciter à suspendre indéfiniment le projet de golf de sorte que les barricades soient levées, donnant

le temps nécessaire à la négociation d'une solution convenable pour tous. Dans sa lettre du 9 juillet 1990, John Ciaccia déclare d'emblée que la situation se corse et « risque de dégénérer en confrontation ». En référence à l'injonction obtenue par la municipalité pour forcer la levée des barricades, il précise que les enjeux du conflit territorial, qui « vont au-delà de la stricte légalité de la situation telle qu'interprétée par nos tribunaux », impliquent notamment :

- 1) les revendications historiques des peuples autochtones, 2) le contexte culturel et la perception des Autochtones de cette situation, 3) les relations entre les communautés autochtones et notre société, 4) le message que nous enverrons dans le monde comme étant le traitement que nous accordons aux Autochtones².

La lettre de John Ciaccia rappelle avec raison que le différend qui oppose les intérêts respectifs de la municipalité d'Oka et de la communauté mohawk de Kanehsatake s'inscrit plus largement dans l'histoire de la colonisation et de la formation étatique, qui façonne à ce jour les relations entre les peuples à l'intérieur de l'ensemble canadien. Par ailleurs, John Ciaccia prévoit avec justesse que la communauté internationale ne manquerait pas de voir d'un mauvais œil le recours à une intervention policière aussi précipitée que musclée réalisée dans le but de céder la voie à l'agrandissement d'un terrain de golf sur des terres abritant le cimetière d'une petite communauté autochtone, qui verrait du même coup ses revendications territoriales historiques cavalièrement ignorées.

Le siège comme révélateur de tensions historiques

La force avec laquelle a surgi l'événement n'est pas étrangère aux causes profondes du conflit, qui posent, selon moi, la question de l'invisibilité liée au contexte historique entourant l'événement. En plus de porter à la visibilité un différend dont les origines remontent à la naissance même de la municipalité d'Oka et qui, à ce jour, n'est toujours pas résolu, le siège témoigne d'une longue histoire de résistance des Premières Nations aux empiètements territoriaux, aux entreprises de conversion et aux politiques d'assimilation qui visaient et prévoyaient leur disparition. Naturellement, la dénégation

2. John Ciaccia, « Lettre du ministre John Ciaccia au maire d'Oka, M. Jean Ouellette, et à son conseil municipal », le lundi 9 juillet 1990, *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XXI, n°s 1-2, 1991, p. 98.

et l'effacement des premiers peuples s'inscrivent à même les récits nationaux des deux peuples qui s'attribuent la fondation du pays, ce qui n'est pas sans conséquence. Une fois qu'elle a bien établi sa souveraineté sur le territoire, la société eurocanadienne cherche à résoudre les difficultés posées par la coexistence en faisant disparaître les traces de l'altérité³. En 1990, les Premières Nations sont ainsi considérées comme des peuples voués à la disparition ou comme des répliques fidèles d'une figure imaginaire associée aux marges ineffectives de l'histoire, du politique et du territoire. Selon cette figure, les Autochtones seraient des êtres de la périphérie appelés à peupler non pas le territoire (surtout pas en région urbaine), mais plutôt les musées et autres lieux où leur image pétrifiée tiendrait lieu de succédané d'authenticité aux nations colonisatrices en mal de légitimité. Les Autochtones vivant à proximité des régions métropolitaines feraient quant à eux figure de faux Indiens, d'assimilés qu'on ne saurait reconnaître. Dans un tel contexte, on peut comprendre que l'irruption soudaine d'une présence autochtone au centre de l'espace public contemporain ait pu surprendre les Québécois et les Canadiens à l'été 1990, mais également que les interventions policière et militaire qui ont marqué le siège aient pu apparaître à de nombreuses communautés autochtones — et tout particulièrement aux communautés mohawks au cœur du conflit — comme l'exacerbation violente d'un état de siège permanent.

Lors de la crise d'Oka, des rapports de force qui semblaient aller de soi sont tout à coup mis en jeu, et ainsi redécouverts dans la singularité de l'événement. Les Mohawks arrivent à s'imposer dans l'espace public québécois et canadien selon des termes qui n'étaient pas prévus, la municipalité d'Oka se voit confrontée à une résistance qu'elle croyait pouvoir outrepasser, et les gouvernements provincial et fédéral doivent composer avec une crise qui les force à se positionner dans le conflit territorial. Des actions de protestation tenues pour appuyer la cause des Mohawks matérialisent le conflit dans tout le pays, portant à la visibilité des solidarités autochtones contemporaines. Au Québec, on craint que ce «début d'un processus qui peut devenir extrêmement complexe et gênant⁴», pour reprendre les termes de Jacques Parizeau, n'entraîne des répercussions sur les négociations en cours ou à venir avec les autres nations autochtones. Plus particulièrement,

3. Renée Dupuis, *Quel Canada pour les Autochtones ? La fin de l'exclusion*, Montréal, Boréal, 2001, 174 p.

4. Jacques Parizeau, cité dans Amelia Kalant, *op. cit.*, p. 183.

des rapports qu'on croyait jusqu'alors harmonieux, pour ne pas dire inexistant, se voient tout à coup dévoilés dans toute leur conflictualité, ce qui crée de profonds bouleversements. L'auteur wendat Georges E. Sioui constate à ce propos : « The Oka crisis, in 1990, has so much shocked the public feeling, by raising the terrifying possibility that we might, in fact, be existing for real, that it has triggered a very severe backlash from the Québécois and Canadian societies⁵. » La reconfiguration des limites matérielles et symboliques suscite de vifs sentiments d'hostilité et de racisme dans la population allochtone, tout particulièrement dans les régions directement touchées par la crise, où la concrétude des enjeux et les entraves à la circulation automobile accentuent vivement les colères.

Si le siège soutenu par des Mohawks fait l'effet d'une révélation aux yeux des Québécois et des Canadiens, le conflit qui occupe l'été 1990 fait plutôt figure de répétition du point de vue des Mohawks et des autres Premières Nations. C'est du moins ce qui m'est apparu au contact de nombreux récits d'auteurs et d'individus des Premières Nations. L'anthologie historique de Kanehsatake, qui paraîtra cette année en traduction française, met ainsi en relief le contraste prononcé entre les perceptions allochtones et autochtones du conflit : « To many Canadians, the events of the summer of 1990 seemed unprecedented in the history of Canada. In fact, everything that happened that summer has parallels in Kanehsatà:ke history and the history of aboriginal peoples across Canada⁶. » On voit que les Autochtones connaissent bien la chanson. En plus de rappeler que la crise d'Oka ne représente qu'une petite partie de l'histoire collective de la communauté de Kanehsatake, l'anthologie précise qu'il n'existe point de famille mohawk qui n'ait sa propre histoire d'expropriation, d'arrestations injustifiées et de violation de droits humains, mais également de résistance active à l'empiètement. L'artiste mohawk Myra Cree, qui fut longtemps animatrice à Radio-Canada, se sent ainsi personnellement interpellée par le conflit armé qui éclate à l'été 1990 dans la communauté qui l'a vue naître. Dans le texte « Miroir, miroir, dis-moi... », qu'elle publie quelques mois après la fin du conflit, elle fait retour sur son récit de famille pour mieux situer la crise d'Oka dans son contexte historique. C'est non sans fierté qu'elle évoque l'action

5. Georges E. Sioui, cité dans Amelia Kalant, *op. cit.*, p. 239.

6. Brenda Katlatont Gabriel-Doxtater et Arlette Kawanatatie Van den Hende, *At the Woods' Edge: An Anthology of the History of the People of Kanehsatà:ke*, recherche principale par Louise Johnston, Québec, Kanehsatà:ke Education Center, 1995, p. 246.

de son propre grand-père, le grand chef iroquois Timothy Ahrírhon, qui, un siècle plus tôt, refuse de se plier à la décision du gouvernement canadien qui prévoit, à la suite d'une longue dispute entre les Sulpiciens et les Mohawks, déplacer la communauté de Kanehsatake dans une réserve en Ontario⁷. Ce refus de quitter les lieux, que des fonctionnaires du département des Affaires indiennes mirent alors sur le compte de « l'obstination naturelle de la race iroquoise⁸ », s'inscrit dans une suite d'actions similaires, dont celles du chef Joseph O'nahsakèn:rat Swan, ancien camarade de classe de Louis Riel, qui se présenta devant les Sulpiciens en compagnie d'hommes armés pour réclamer rien de moins que leur départ et fut arrêté ainsi que d'autres chefs mohawks pour avoir activement encouragé la réappropriation des terres de la seigneurie. En réponse aux Sulpiciens qui menacent alors de l'excommunier, Joseph O'nahsakèn:rat Swan se convertit au protestantisme, ainsi que la majorité de sa communauté. À lire les récits mohawks qui se recoupent et s'additionnent, on arrive à mieux saisir la continuité de l'opposition aux tentatives d'empiètement, l'épaisseur historique et politique de la communauté, de même que le sens que peuvent prendre les actions de protestation qui se poursuivent en 1990. Quoi que l'on en dise, les communautés mohawks ne sont pas disparues à elles-mêmes, mais continuent de vivre et de négocier les répercussions d'une dépossession savamment orchestrée. Comme en fait foi la Loi sur les Indiens, la colonisation, dans cette perspective, n'est pas un concept abstrait, ni d'ailleurs une affaire du passé.

À Kahnawake, le cours de l'histoire est marqué jusqu'à une époque récente par diverses dépossessions territoriales, dont celle causée dans les années 1950 par la construction de la voie maritime du Saint-Laurent, qui ampute une partie importante du territoire et prive la communauté de son accès direct au fleuve. La série documentaire *Kahnawake Revisited: The Saint Lawrence Seaway I & II*, que l'on peut visionner sur le site Internet du Conseil mohawk de Kahnawake, donne à mieux saisir le caractère significatif des bouleversements causés par cet empiètement territorial, dont l'expérience et le souvenir influèrent sur la façon dont le conflit de l'été 1990 fut perçu et vécu dans la communauté. L'histoire de la nation mohawk, largement méconnue des populations allochtones, constitue

7. Myra Cree, « Miroir, miroir, dis-moi... », *Relations*, n° 566, décembre 1990, p. 304.

8. Notre traduction. Brenda Katlatont Gabriel-Doxtater et Arlette Kawanatatie Van den Hende, *op. cit.*, p. 170-171.

à mon avis un élément absolument essentiel à la compréhension de la crise d'Oka. J'ajouterais aussi que l'incompréhension et l'intransigeance qui découlent de la méconnaissance comptent parmi les facteurs qui contribuent à l'envenimement de la situation lors de l'été 1990. En effet, il me semble qu'on ne saurait négliger les répercussions concrètes qu'ont eues sur les Autochtones l'omission et la distorsion de l'histoire et de l'image des Premières Nations dans les récits nationaux, notamment dans les livres d'histoire du Québec et du Canada. Ayant été effacés du récit, les peuples autochtones sont plutôt mal placés pour obtenir reconnaissance de la part de ceux qui se conçoivent comme les fondateurs légitimes, sans compter qu'ils subissent les effets des images négatives de leurs peuples. En effet, je n'exagère pas en rappelant qu'en plus de nier aux peuples autochtones le statut de fondateurs légitimes, le Canada et le Québec se représentent de surcroît ceux-ci comme une entrave au développement du pays. Dans un tel contexte, il n'est guère étonnant que les premiers peuples apparaissent comme de véritables imposteurs dès qu'ils font valoir leur récit et réaffirment une volonté de se réapproprier, de maintenir et de faire reconnaître pleinement leur existence collective, comme ce fut le cas lors de l'accord du lac Meech et de la crise d'Oka.

La polarisation des appartenances

À l'été 1990, les images de *warriors* masqués défiant les autorités policières et militaires viennent frapper les imaginaires médiatiques et poser de façon visible la question du monopole légitime de la violence, ce qui n'est pas sans déranger. Face aux Mohawks qui soutiennent le siège et font valoir l'autorité des structures politiques iroquoises, les autorités québécoises et canadiennes réaffirment la configuration politique établie en associant le conflit à une histoire récente de violence et de criminalité. La lutte des représentations et des images qui a lieu dans l'espace médiatique contribue à forger des imaginaires du siège et à engendrer des figures centrales de la confrontation, dont celles du *warrior* mohawk et du soldat canadien. Myra Cree s'en prend ainsi à l'image des Mohawks, « déformée jusqu'à la caricature », dépeinte dans les médias pendant la crise. Ainsi qu'elle le souligne avec ironie, ce portrait s'appuie alors sur une dualité imaginée entre une figure de l'ordre établi, garante de paix, et une figure du hors-la-loi, génératrice de violence :

Il s'agissait donc de créer, et on l'a fait, l'image d'une armée propre, intègre, pacifique, des soldats-gentlemen (bardés d'armes tout de même), qui allaient, sans tirer un seul coup de feu (n'est-ce pas Paul Morand qui a écrit que «partir, c'est le rêve de tout bon projectile»?), te-me-mater ces criminels, ces terroristes, ces monstres, ces moins-que-rien-de Mohawks⁹.

En plus de contribuer à cultiver les craintes et à aviver les antagonismes latents, les représentations négatives des Mohawks, qui prennent des dimensions impressionnantes à l'été 1990, tendent à reléguer au second plan les enjeux politiques au cœur du conflit territorial. J'ajouterais que le rappel insistant des divisions au sein des communautés mohawks et la condamnation sans équivoque du caractère illégal du siège finissent par exercer un véritable effet de censure. En effet, l'incessante attribution de fautes aux Mohawks témoigne, quant à moi, davantage d'un désir de disqualifier leur posture et d'évacuer du même coup l'ensemble de leurs revendications que d'une volonté de comprendre véritablement la situation des communautés. Je dirais même que cette tendance à exiger une posture parfaite sous faute de disqualification généralisée («ils ne s'entendent pas entre eux, alors à quoi bon les écouter») n'est pas sans faire rejouer l'intransigeance intrinsèque à la figure de l'Indien, selon laquelle les Autochtones seraient absolument bons ou décidément mauvais, mais rarement complexes et contradictoires.

Si du côté québécois et canadien le siège soutenu par des Mohawks suscite une condamnation généralisée du recours aux armes par les *warriors*, qu'est-ce qui fait donc que, du côté autochtone, il entraîne une forte mobilisation en faveur des revendications des Mohawks? Le chercheur mohawk Gérard R. Alfred, qui participe en août 1990 à des négociations tripartites entre le Canada, le Québec et les Mohawks, aborde cette question de façon intéressante. Dans un article sur la politique interne de Kahnawake pendant la crise d'Oka, il explique ainsi que les confrontations initiales avec les autorités québécoises à Kahnawake furent effectivement l'initiative d'un groupe en particulier, et non de la majorité de la communauté ni du conseil élu, mais qu'une fois placés «*devant le fait accompli des barricades et de l'affrontement armé avec la police non amérindienne, tous les Mohawks ont été contraints d'accepter l'action [de protestation] et d'aller de l'avant*». Plutôt que d'utiliser les divisions pour stigmatiser la communauté,

9. Myra Cree, *loc. cit.*, p. 304.

comme c'est souvent le cas dans le discours médiatique, Gérard R. Alfred attire l'attention sur la conscience et les sensibilités partagées qui sont à l'origine de la solidarité manifestée en temps de crise :

Cette « solidarité », quoique temporaire, repose sur ce qui est commun aux diverses conceptions de l'identité mohawk : la conscience aiguë de la différence entre Mohawks et non-Amérindiens et une sensibilité partagée vis-à-vis des enjeux territoriaux découlant de l'expérience historique de confrontation avec les gouvernements non autochtones et de leur tentative soutenue d'éliminer les bases territoriales mohawks¹⁰.

La différence identitaire, les enjeux territoriaux et l'expérience historique des relations troubles avec les gouvernements non autochtones sont ainsi des points communs à l'identité mohawk qui font que la population de Kahnawake se sent davantage appelée à appuyer l'action des Mohawks qui soutiennent le siège qu'à aller dans le sens des autorités policières, militaires et gouvernementales. Par ailleurs, il me semble pertinent de noter que la conscience et les sensibilités partagées que Gérard R. Alfred identifie dans la population mohawk de Kahnawake à l'été 1990 sont précisément les éléments qui échappent alors aux populations québécoise et canadienne, lesquelles se demandent avec perplexité ce que peuvent bien vouloir les Mohawks et pourquoi d'ailleurs les autorités ne répriment pas plus promptement le conflit armé. De la même manière, je dirais que c'est précisément parce que les populations autochtones partagent avec la communauté de Kahnawake une conscience et des sensibilités similaires qu'elles tendent à se reconnaître dans les revendications des Mohawks, et ce, même si tous n'approuvent pas nécessairement pour autant le recours aux armes.

En effet, au-delà des particularités de la situation locale, le conflit territorial qui concentre sur lui l'attention médiatique prend une signification politique et symbolique élargie qui interpelle fortement les Premières Nations. Du point de vue des peuples autochtones, qui ont vu leurs terres s'étioler sous le poids des empiètements, les barrières érigées par des Mohawks apparaissent généralement comme une limite nécessaire posée au processus de dépossession territoriale qui se poursuit. Par ailleurs, nul besoin de préciser que la présence d'un cimetière mohawk sur le territoire convoité par la municipalité

10. Gérard R. Alfred, « De mal en pis : la politique interne à Kahnawake dans la crise de 1990 », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XXI, n° 3, 1991, p. 32.

au profit d'un terrain de golf renforce la puissance symbolique du conflit, et ce, d'autant plus qu'elle fait intervenir la question de la survie collective des peuples autochtones. Si le conflit armé soulève l'inquiétude, les images de chars d'assaut, d'hélicoptères et de soldats de l'armée canadienne déployés dans une petite communauté mohawk de moins de deux mille habitants figurent davantage une violence de l'État à l'endroit des peuples autochtones qu'un quelconque écart à la loi. Exprimant un sentiment répandu, l'écrivain et dramaturge ojibwé Hayden Taylor raconte que l'événement éveille chez lui un mélange de fierté et de crainte : « I was captivated by this standoff, proud of my Aboriginal brothers taking a stand, but understandably fearful of what could happen with so many fingers on triggers¹¹. » Souvent associé aux luttes historiques des peuples autochtones dans les Amériques, le conflit suscite un sentiment de fierté autochtone qui se concrétise dans différentes actions publiques de solidarité. À la fin du mois de juillet, par exemple, une manifestation pacifique de soutien aux revendications des Mohawks rassemble à Oka 1 500 manifestants autochtones venus du Québec, du Canada et d'ailleurs sur le continent. Plusieurs personnalités politiques autochtones participent à la manifestation, dont Elijah Harper, le député autochtone qui vient tout juste de bloquer au Manitoba le vote sur l'accord du lac Meech. En participant de la prise de parole et de l'affirmation de la présence autochtone dans l'espace public contemporain, le siège et les diverses manifestations de solidarité qui ont lieu dans les suites immédiates de l'échec de l'accord du lac Meech confirment aux deux peuples fondateurs qu'ils devront dorénavant tenir compte des perspectives autochtones jusque-là reléguées à la périphérie, pour ne pas dire carrément étouffées.

Il me semble par ailleurs que les Autochtones tendent à se reconnaître dans la cause des Mohawks non seulement parce qu'ils partagent de semblables revendications politiques et territoriales, mais aussi parce qu'ils subissent souvent personnellement, et bien malgré eux, les contrecoups du conflit qui a son épicentre à Kanehsatake et à Kahnawake. Dans un conflit qui polarise autant les appartenances, il va sans dire qu'ils peuvent difficilement passer inaperçus ou simplement rester neutres. Nombreux sont par exemple les Canadiens et les Québécois qui peinent à reconnaître la pertinence des revendications

11. Drew Hayden Taylor, « A Blurry Image on the Six O'Clock News » (nouvelle), dans Tantoo Cardinal *et al.* (dir. éd.), *Our Story: Aboriginal Voices on Canada's Past*, Toronto, Doubleday Canada, 2004, p. 224.

territoriales et ce qu'elles peuvent représenter pour les communautés autochtones, mais qui ne manquent cependant pas d'identifier les individus autochtones et de déverser sur eux les frustrations qu'ils éprouvent à l'égard du conflit et de l'ensemble des peuples autochtones auxquels il est associé. Pendant la crise d'Oka, les communautés mohawks font ainsi les frais d'une montée de hargne qui se manifeste de façon particulièrement choquante dans les discours et les actions de la foule locale, qui va jusqu'à lapider un convoi de véhicules où prennent place des femmes, des enfants et des aînés mohawks qui évacuent alors la communauté de Kahnawake. Dans la région d'Oka, la communauté mohawk de Kanehsatake écope des fortes tensions politiques et sociales suscitées par la crise, et les relations avec les communautés québécoises environnantes mettront très longtemps à s'apaiser. Les Autochtones ailleurs au pays, qu'ils manifestent ou non leur appui aux revendications des Mohawks, subissent également les effets de ce racisme latent qui refait violemment surface et les pousse à se positionner dans le conflit. Le groupe Kashtin, qui est alors le succès de l'année au Québec, subit ainsi de plein fouet les répercussions du conflit. Bien qu'il souhaite demeurer à l'écart des questions politiques de l'été, le compositeur-interprète innu Florent Volland admet que la tâche relève de l'impossible, car, dans le contexte, constate-t-il, « le seul fait d'être Indien, c'est déjà politique¹² ». Il en fait d'ailleurs très concrètement l'expérience : la sécurité est renforcée pendant les spectacles de Kashtin au Québec, et la musique du groupe est boycottée par plusieurs influentes stations de radio francophones dans la région de Montréal. Propulsés malgré eux au centre des débats médiatiques de l'été 1990, Florent Volland et Claude McKenzie, du groupe Kashtin, font l'objet du racisme infligé à l'ensemble des Autochtones et sont à la fois incités à parler au nom de toutes les Premières Nations¹³. Le cas de Kashtin illustre de façon exemplaire la dynamique conflictuelle à l'œuvre non seulement dans les régions directement touchées par le conflit, mais également dans l'ensemble du Québec et du Canada, ce qui montre bien que les enjeux à l'origine de la crise d'Oka dépassent de toute évidence le cadre de la juridiction municipale.

12. *Le Journal de Québec*, le 14 juillet 1990, p. 2.

13. Val Morrison, « Mediating Identity: Kashtin, the Media, and the Oka Crisis », dans Vered Amit-Talai et Caroline Knowles (dir. éd.), *Re-Situating Identities: The Politics of Race, Ethnicity, and Culture*, New York, Broadview Press, 1996, p. 129-131.

Le Canada, le Québec et les Mohawks

En se tenant ostensiblement face aux chars d'assaut et aux militaires dans un conflit qui entache la réputation de nation pacifique du Canada, les Mohawks adressent à la société canadienne une apostrophe qu'il est impossible d'ignorer et qui empêche résolument le déni de perception de l'autre. Manifestement, le Canada compte plus de deux solitudes, et la perspective d'une souveraineté mohawk évoquée dans les discours des assiégés vient bien sûr toucher une corde sensible. La crise d'Oka se démarque également des autres litiges semblables parce que le Québec et le Canada sont alors eux aussi dans un rapport de force et de confrontation, s'efforçant tant bien que mal de se réconcilier à la suite du traumatisme du référendum de 1980. La crise d'Oka, qui éclate au Québec après l'échec de l'accord du lac Meech, vient mettre en évidence non seulement que les deux peuples fondateurs ne sont pas seuls, mais que d'autres étaient là avant eux, ce qui les force à repenser leurs récits respectifs à la lumière d'un récit qui les place cette fois tous les deux dans le rôle du colonisateur. De fait, la dynamique se voit soudainement transformée : les Premières Nations réussissent à mettre des bâtons dans les roues des discussions constitutionnelles, qu'elles contestent parce que ces discussions envisagent de reconnaître le statut de société distincte au Québec, mais non aux peuples autochtones ; puis les Mohawks s'imposent sur la scène publique lors d'un conflit territorial qui met en jeu les rapports de force au Canada et au Québec. Vingt ans après la crise d'Octobre, le gouvernement du Québec fait à nouveau appel à l'armée canadienne, mais cette fois dans un conflit qui prend à partie des Autochtones. En ce sens, la situation à l'été 1990 fait penser à un duel qui se transforme soudainement en une confrontation à trois, ce qui est beaucoup plus dramatique, comme l'illustre l'affrontement final du film *Le bon, la brute et le truand* de Sergio Leone. Dans un contexte où le conflit se déroule sous l'œil de la communauté européenne et même internationale, qui prend un malin plaisir à désapprouver ce qui se passe au Canada, non seulement ces trois récits s'entrechoquent, mais ils ne peuvent même pas se permettre de laver leur linge sale en famille. Les comédiens de Leone savent qu'on les regarde dans la salle ! J'ajouterais que la situation est certes inconfortable pour le Québec et le Canada, qui font mauvaise figure à l'étranger, mais qu'elle offre par ailleurs de nombreuses possibilités aux peuples autochtones, qui cherchent depuis longtemps à contrer les répercussions de politiques nationales qui

ont précisément pour objectif de les rendre invisibles. Pleinement conscients de cette dynamique, les Mohawks font activement appel à l'opinion internationale et mobilisent des appuis politiques sur la scène mondiale pour mieux forcer le Canada à se montrer à la hauteur de l'image qu'il projette dans le monde. Lors de la crise d'Oka, les Mohawks et les Premières Nations se positionnent ainsi en tant qu'acteurs politiques incontournables.

Conclusion

La présence autochtone qui s'impose soudainement au cœur de l'espace public contemporain lors de la crise d'Oka force les sociétés québécoise et canadienne à constater que les peuples autochtones ne sont pas disparus et qu'elles devront dorénavant prendre en compte un autre acteur. En faisant remonter un différend de longue date à la surface, la crise rappelle que la situation de coexistence est d'autant plus complexe et conflictuelle qu'elle est issue d'un processus de double colonisation qui a mené à l'établissement des structures politiques à l'origine du Canada actuel dans le même mouvement qu'il causait la dépossession des peuples autochtones établis sur le territoire. Comme nous avons pu le constater à l'été 1990, non seulement les existences des peuples autochtones, québécois et canadien sont enchevêtrées de manière inextricable, mais la conflictualité fait partie intégrante de leurs rapports. Dans la mesure où l'irruption d'une dissonance est signe qu'il faut éliminer la cause du conflit, et non le conflit lui-même, on comprendra la nécessité dont témoigne la crise d'Oka de repenser les relations historiques entre les peuples et de réaménager l'espace politique et géographique en prenant cette fois la perspective des Autochtones. Les activités qui seront organisées à Kanehsatake et à Kahnawake pour souligner le 20^e anniversaire de l'été 1990 offriront certainement d'excellentes occasions de poursuivre la réflexion en ce sens.